

Aides aux entreprises

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne contribue à deux fonds régionaux



Aides aux entreprises

Pour soutenir la relance économique et touristique de son territoire, la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne conventionne avec la Région Occitanie pour contribuer à deux fonds régionaux.

Le fonds L'OCCAL, à destination des acteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité, propose une aide à la trésorerie (loyers, besoins en fond de roulement...) ou une subvention sur les investissements réalisés pour mettre en œuvre des mesures sanitaires.

Soutien supplémentaire à la relance économique pour les mois d'avril et de mai, le Fonds de solidarité Occitanie volet 2 bis est ouvert aux entreprises de 0 à 50 salariés et indépendants, n'ayant pas bénéficié du Prêt garanti par l'Etat (PGE), ni du fonds de solidarité de l'URSAAF.

La Communauté de Communes apporte une aide supplémentaire à celle de la Région de 500 à 2000 €.

Le dépôt de dossier doit se réaliser avant le 30 juin 2020 sur <https://mesaidesenligne.laregion.fr/>

Renseignement et accompagnement au **06 38 77 31 32** ou mail : dev.eco@cdcaag.fr